«François Zocchetto - Moralisation de la vie politique : « Le Gouvernement doit retrouver la sérénité »»

11/04/2013

François Zocchetto - Moralisation de la vie politique : « Le Gouvernement doit retrouver la sérénité »

François Zocchetto, Président du groupe UDI-UC au Sénat, a rencontré ce matin Jean-Marc Ayrault à Matignon pour évoquer le sujet de la **moralisation de la vie politique.**

A l'issue de cette rencontre, François Zocchetto lance un appel au Gouvernement : ***« La France traverse une crise politique grave. Dans ces circonstances et suite aux événements qui continuent d'agiter notre pays, je souhaite que le gouvernement retrouve la sérénité nécessaire : on ne légifère pas dans la panique et dans l'urgence. Il faut éviter une nouvelle loi d'annonce et de circonstance qui serait bâclée. »***

Par ailleurs, le chef de file des sénateurs centristes rappelle qu' « ***On ne part pas de zéro. Il existe déjà des moyens de contrôle. La Commission pour la transparence de la vie politique a été créée en 1988. Au lieu de faire des effets d'annonce consistant à créer de nouvelles instances, avec sans doute pour objectif la volonté de calmer la vindicte populaire, il serait préférable d'apporter de vrais moyens d'investigation et de contrôle à cette commission qui prendra le nom de Haute Autorité. La Haute Autorité pourrait, en particulier, recourir aux services de l'administration fiscale, ou aux douanes, qui ont fiat la preuve de leur compétence. »***

Alors que la création de la haute autorité chargée de contrôler les déclarations de patrimoines des responsables politiques a d'ores et déjà été annoncée, François Zocchetto souligne : ***« Encore faudra-t-il que cette Haute Autorité soit dotée de moyen de contrôle ! La publication des patrimoines ne saurait remplacer le contrôle. L'affaire Cahuzac en est la preuve éclatante. La publication d'informations sur le patrimoine ou les activités ne peut être faite qu'à l'initiative et sous le contrôle de la Haute Autorité, garante de l'exactitude et de l'harmonie des règles qui auront permis d'établir ces déclarations. »***

Concernant la lutte contre les paradis fiscaux, elle est, pour François Zocchetto ***« Une absolue nécessité qui doit être traitée dans un cadre européen. L'Union Européenne ne doit plus tolérer des paradis fiscaux ; tels que le Luxembourg, dans son propre sein. »***

En ce qui concerne les parlementaires, le Président du groupe UDI-UC rappelle que les sénateurs répondent actuellement aux obligations prévues par la loi en matière de déclarations de revenus, de patrimoine et d'intérêts, auprès de l'administration fiscale, de la Commission de transparence de la vie publique et de la présidence du Sénat. Ces informations sont soumises au contrôle des autorités compétentes. ***« Nous sommes d'accord avec tout ce qui peut contribuer, en termes de déclaration, investigation, publication, à plus de transparence et qui est de nature à rétablir la confiance de nos concitoyens envers leurs élus. Toutefois, la famille -enfants et conjoints- des politiques devra être protégée. »*** conclut le sénateur.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC